TEXTE 6:

"Étant à l'arrêt au feu tricolore (rouge) j'ai été percuté à l'arrière par le véhicule B, son conducteur n'ayant pas réussi à s'arrêter avant mon véhicule. Mon véhicule a subi des dégâts visuels à l'arrière. Sous réserve d'autres dégâts."

TEXTE 7:

Le véhicule A était arrêté au cédez le passage attendant que la voie soit libre sur la place à sens giratoire. Le véhicule B arrivant sur la même file n'ayant pas freiné à temps est allé heurter le véhicule A.

TEXTE 8:

"Alors que je redémarrais au feu vert, j'ai heurté l'arrière du véhicule qui me précédait. J'ai à peine touché ce véhicule puisque seul son pare-chocs est légèrement abîmé. Mon véhicule n'ayant lui, subi aucun dégât."

TEXTE 11:

Les deux véhicules étaient en stationnement perpendiculairement, l'un A dans la direction de la voie l'autre B perpendiculairement à la chaussée. En l'absence des conducteurs, le frein du véhicule B a lâché. Entraîné par la pente, le véhicule B a traversé la chaussée de l'avenue Nom_De_Voie et a heurté le véhicule A, lui enfonçant la portière droite, véhicule A garé de façon normale sur le parking face au lycée Nom_De_Personne

TEXTE 13:

"En reculant pour sortir de ma place de parking, mon véhicule a heurté l'aile gauche de l'autre véhicule."

TEXTE 20:

Le véhicule A roulait lentement en ligne droite tout près de son domicile le véhicule était en stationnement sur une bande réservée à cet effet et la

conductrice a ouvert la portière gauche avant, provoquant, de ce fait, un choc : le rétroviseur du véhicule A (côté droit) fut brisé au moment du passage du véhicule A."

TEXTE 22:

"Les deux véhicules A et B roulaient sur un rond-point dans 2 files différentes, le véhicule A sur la voie de gauche, le véhicule B sur celle de droite. A et B ont pris la même sortie du rond-point (sortie à deux voies en sens unique). C'est au moment de s'engager dans cette sortie que le véhicule A est venu percuter le véhicule B au niveau de la portière arrière gauche. Le véhicule B a été projeté dans le trottoir ce qui a endommagé la roue arrière droite."

TEXTE 34:

Arrêté à la sortie du parking place de l'église à Nom_De_Lieu, la motocyclette est venue me percuter l'aile avant gauche de mon véhicule. La motocyclette a été perturbée par un véhicule qui circulait devant lui et a heurté ma voiture à l'arrêt qui n'était pas encore engagée sur la chaussée."

TEXTE 36:

Mon véhicule a heurté l'angle avant gauche du véhicule stationné en prenant un stationnement en marche avant.

TEXTE 40:

J'étais (véhicule A) à l'arrêt au feu rouge derrière une Nom_De_Véhicule de la gendarmerie. Lorsque le feu est passé au vert, la Nom_De_Véhicule a calé. J'attendais qu'elle redémarre lorsque j'ai été heurtée à l'arrière par le véhicule B. Conduisant un véhicule aménagé pour la conduite manuelle, j'ai sans doute accentué la pression sur le frein principal que je tenais dans la main droite ce qui a causé une douleur du poignet mais qui m'a évité de heurter l'autre véhicule."

TEXTE 42:

L'accident a eu lieu place Nom_De_Voie à Nom_De_Lieu le Date à 17 h. Alors que le véhicule B sortait d'un emplacement de parking, le véhicule A s'est engagé pour prendre la place du véhicule B avant que ce dernier ait pu se dégager totalement. La portière avant droite du véhicule A a percuté le parechocs arrière du véhicule B, qui était arrêté à ce moment-là. Ayant oublié

d'indiquer le point de choc sur le véhicule B le jour de l'accident je l'ai rajouté après. Le retard dans l'envoi de cette déclaration est dû à la demande de l'adversaire qui souhaitait dans un premier temps ne pas faire de déclaration et m'a demandé d'attendre."

TEXTE 51:

J'étais arrêtée à une intersection, clignotant à gauche pour prendre l'avenue Nom_De_Voie quand le véhicule A m'a heurté à l'arrière."

TEXTE 56:

Au feu tricolore, j'étais arrêtée derrière une voiture (Nom_De_Véhicule Numéro_D_Immatriculation). Le feu passant au vert, j'ai amorcé un démarrage mais le chauffeur du véhicule ci-dessus nommé n'a pas démarré. Je suis donc venue heurter l'arrière de la voiture. Mon véhicule n'avait pas pris de vitesse, c'est juste un choc léger, mais ceci a suffi pour tordre son pare-chocs."

TEXTE 59:

Le véhicule B (Numéro_D_Immatriculation1) était sur la troisième voie et mon véhicule A (Numéro_D_Immatriculation2) sur la première voie. Alors que le véhicule B était en train de me doubler, le conducteur a perdu le contrôle de son véhicule. Il a tapé sur la rambarde centrale de sécurité et a traversé les voies. Il est venu me couper la route sur la première voie. Mon véhicule A a tapé d'abord le véhicule B sur le côté droit, avant de s'écraser sur la rambarde de sécurité."

TEXTE 61:

Circulant Avenue Nom_De_Voie, le véhicule B a brusquement coupé la voie au véhicule A. Le conducteur du véhicule B a reconnu ses torts en expliquant qu'il suivait le véhicule qui le précédait et qu'il ne voulait pas le perdre de vue."

TEXTE 63:

Après un arrêt du véhicule C j'ai dû freiner fortement. Le véhicule A a freiné trop tard et m'a poussé par l'arrière sur le véhicule C (constat séparé). J'étais donc à l'arrêt au moment de l'impact.

TEXTE 64:

Je venais de freiner derrière B lorsque la Nom_De_Véhicule (Numéro_D_Immatriculation) m'a percuté l'arrière. Bien qu'à l'arrêt lors du choc j'ai été poussé sur B.

TEXTE 67:

Mon véhicule se trouvait arrêté à un stop quand un véhicule m'a heurté à l'arrière.

TEXTE 69:

A Nom_De_Lieu, arrêtée à un feu rouge, un automobiliste n'a pas vu le feu et m'a heurté de plein fouet à l'arrière gauche du véhicule. Pas de dommages autres que pour le véhicule A et B. Erreur au recto."

TEXTE 73:

Le véhicule A était arrêté au cédez le passage car devant il y avait une file de voitures arrêtées pour cause d'un feu rouge. Le véhicule B est alors venu accidenter l'arrière du véhicule A.

TEXTE 75:

"Le Date à 8h j'étais à l'arrêt à un feu rouge lorsque le véhicule A m'a percuté à l'arrière."

TEXTE 79:

"Véhicule B venant de ma gauche, je me trouve dans le carrefour, à faible vitesse environ 40 km/h, quand le véhicule B percute mon véhicule, et me refuse la priorité à droite. Le premier choc atteint mon aile arrière gauche, sous le choc, et à cause de la chaussée glissante, mon véhicule dérape, et percute la protection métallique d'un arbre, d'où un second choc frontal."

TEXTE 87:

Je circulais à bord de mon véhicule A sur la file de droite réservée aux véhicules allant tout droit. Le véhicule B circulait sur la voie de gauche réservée aux

véhicules allant à gauche (marquage au sol par des flèches). Celui-ci s'est rabattu sur mon véhicule A me heurtant à l'arrière gauche.

TEXTE 97:

Le véhicule B a heurté l'avant du véhicule A qui était en stationnement

TEXTE 99:

"La circulation étant bloquée, le véhicule D m'a laissé passer et, alors que je roulais au pas et que j'étais engagé dans la rue Nom_De_Voie, le véhicule B est venu me percuter en contournant le véhicule D par l'arrière"

TEXTE 101:

"La voiture B a glissé et s'est retrouvée en travers de la route (perpendiculaire à la route). J'arrivais derrière et, à cause du verglas, je n'ai pas pu m'arrêter. Mon véhicule a percuté le véhicule B, et mon véhicule a été projeté dans le fossé."

TEXTE 118:

J'étais à l'arrêt dans ma voiture garée sur le parking de Carrefour à Nom_De_Lieu. Je venais de remonter dans mon véhicule. Le conducteur de la voiture B a fait une marche arrière pour partir du parking et a heurté alors le rétroviseur gauche de mon véhicule

TEXTE 124:

"La personne du véhicule B, en voulant sortir d'un emplacement de parking, a heurté le véhicule A à l'arrière droit"

TEXTE 129:

"Je me suis inséré sur l'autoroute Nom_De_Voie après avoir mis mon clignotant gauche quand le conducteur devant moi a freiné brusquement (embouteillages), m'obligeant à piler et à laisser ma roue droite sur la ligne droite du couloir de droite. Je n'ai en aucun cas forcé le passage au véhicule A. De ce fait, le véhicule A a emplafonné le feu arrière gauche et le pare-chocs arrière gauche de ma voiture"

TEXTE 130:

Je me suis arrêté à un feu rouge et le véhicule A est venu me percuter à l'arrière

TEXTE 132:

J'étais à l'arrêt pour me garer. Mon véhicule a dû légèrement reculer et a légèrement touché le véhicule A qui était collé au mur. Il n'y avait pas de vitesse. Le pare-chocs du véhicule A était déjà bien endommagé avant l'impact au niveau de la plaque d'immatriculation entre autres.

TEXTE 146:

Je roulais (véhicule A) sur la voie 4 lorsque le véhicule B s'est déporté sur la voie 3 et a continué à se déporter. J'ai donné un coup de volant à gauche, puis à droite lorsque mon véhicule a dérapé et a heurté par l'arrière gauche la barrière droite. La chaussée était humide, mais la vitesse réglementaire"

TEXTE 152:

Le véhicule A a été heurté à l'arrière par le véhicule B dans un sens giratoire

TEXTE 159:

"Arrêtés au feu rouge, nous avons été heurtés à l'arrière par un véhicule. Le conducteur a reconnu avoir freiné trop tard, endommageant le bouclier arrière (pare-chocs et plaque minéralogique) de notre véhicule"